

SÉANCE DU 23 AVRIL 2012

~~~~~

**Date de convocation : 16 avril 2012**

L'an deux mille douze, le vingt trois avril, à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents,

Monsieur Pierre LAURENT a été nommé secrétaire de séance.

## **1/ Procès verbal de la séance du 2 Avril 2012**

La lecture du compte-rendu de la dernière séance est approuvée à l'unanimité.

## **2/ Présentation par le cabinet BEAUR de l'étude de l'aménagement et des réseaux humides du village**

Mr Cyril MONTAGNE, représentant le Cabinet BEAUR, présente au conseil municipal le résultat de l'étude, menée dans le cadre tout d'abord de l'aménagement de l'entrée Nord du village.

La problématique du passage et retournement du bus ont été examinés, ainsi que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Au vu des schémas, 5 phases sont à retenir qui permettront de programmer les travaux (zone de retournement du bus scolaire et entrée du village, parking, aménagement de la route, second parking, et aménagement du terrain de jeux).

Le budget global de cet aménagement a été estimé par le cabinet BEAUR à 1 207 000 euros HT soit 1 444 000 euros TTC.

Mr MONTAGNE présente ensuite les propositions d'aménagement du centre-village et notamment des réseaux humides (eau potable, eaux usées et eau pluviale) du terrassement de la voirie, et de l'aménagement des espaces publics (parkings, espaces verts).

L'estimatif du coût des travaux de cette opération est de 1 966 000 € HT soit 2 351 500 € TTC.

Mme le Maire remercie Mr MONTAGNE pour son intervention. La présentation sera étudiée par les élus pour la suite à donner à ce projet.

### **3/ Dotation cantonale 2013 : choix et priorisation des projets**

Mme le Maire demande aux élus de choisir les projets à présenter lors de la prochaine réunion de la dotation cantonale qui aura lieu le 10 mai prochain à 14 heures en mairie, en présence de Mr COMBES.

Le Maire rappelle les opérations évoquées par le conseil. Après concertation, les élus décident de présenter les projets dans l'ordre suivant :

- Réfection façades église de Venterol ( 37 443 € HT )
- Création d'un local technique ( pas encore estimé )
- Mur du cimetière de Novézan ( 12 311 € HT)
- Réhabilitation calade du Tomple ( 26 214 € HT)

Pour information, le département financera cette année les travaux de voirie à hauteur de 22 538 €, et versera une subvention pour les opérations d'aménagement du terrain de sports et de jeux ( 3 815 €) et la numérotation des voies communales ( 5 832).

### **4/ Source de Grioux**

Mme le Maire rappelle aux élus, qu'à l'heure actuelle, la source de Grioux ne permet plus d'alimenter entièrement les maisons situées entre la source et le réservoir. De plus le système de traitement par UV ne donne pas satisfaction pour les maisons desservies.

Il devient nécessaire d'alimenter les maisons directement à partir du réservoir, et de supprimer le système UV mis en place pour traitement de l'eau.

Des devis ont été demandés pour permettre cette alimentation par le biais d'un surpresseur, permettant également l'alimentation des maisons les plus éloignées.

Michelier propose un devis d'un montant de 17 305 € HT

NPSI propose un devis d'un montant de 2531 € HT

Le Maire souligne que les prestations des deux entreprises sont différentes, dont celle de Michelier avec un équipement plus important.

Des travaux de terrassement seront également à prévoir, dont le montant a été estimé à 3 500 € HT.

Après concertation, les élus décident à onze voix pour et 1 abstention de confier la réalisation des travaux à l'entreprise NPSI, et de prévoir également le terrassement.

Il est également convenu de prévoir le raccordement de l'habitation de Mr ORTI, et de déplacer la canalisation actuelle qui grève la parcelle appartenant à Mr GROBET.

### **5/ Travaux sur réseau d'eau quartier des Echirons- choix de l'organisme de prêt.**

Le Maire rappelle aux élus la décision de prendre un prêt de 50 000 euros pour financer en partie les factures des travaux sur la canalisation des Echirons.

Parmi les banques contactées, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole ont transmis des propositions sur 15 ou 20 ans.

Après étude de ces propositions, puis concertation, les élus décident à l'unanimité de retenir la proposition du Crédit Mutuel d'un taux de 5.10 % et pour une durée de 20 ans.

## **6/ ZPPAUP**

Suite au courrier de Mr MAC GOVERN lu lors du conseil municipal précédent, Mme le Maire demande aux élus de se positionner par rapport au projet de ZPPAUP. Chaque élu donne son opinion, d'où d'une manière générale, ressort un avis défavorable à la reprise de ce dossier, mis en « stand by » par cette mandature au profit de dossiers plus urgents à réaliser pour le bien de la commune.

La mise en place du PLU en février 2009, avec son règlement, est un outil qui doit répondre de manière utile au développement du village, si les règles en sont correctement appliquées par le conseil municipal et les habitants, ce qui s'est avéré difficile ou irréalisable à plusieurs reprises.

Les élus soulignent également le peu de temps qu'il reste (2 ans) pour terminer ce dossier trop important avant la fin du mandat, et ne pas le laisser à la charge de la mandature suivante.

En conclusion, le dossier ZPPAUP ne sera pas mis à l'ordre des dossiers à gérer, et Mme le Maire suggère aux élus intéressés par ce dossier d'en suivre les évolutions jusqu'à la fin du mandat.

## **Divers**

- Fuite Grand rue : une inspection caméra a été réalisée et a mis à jours deux points de fuite. Des travaux sont programmés la première semaine de mai.
- Terrain de sport : les instituteurs ont signalé que le revêtement du terrain ne convenait pas, que les enfants se blessaient souvent lors des séances de sport, et demandent le retrait du revêtement actuel. Un devis, sollicité pour la pose d'un sol coulé amortissant, s'élève à 45 210 € TTC.

Un autre devis, avec pose à la charge de la mairie de POUZZOLANE (roche volcanique) s'élève à 1234 € TTC pour 27 tonnes de produit.

Après concertation, les élus écartent le devis du sol coulé, trop onéreux pour la commune, et décident de faire rapidement repasser un rouleau sur le sol actuel, avant d'envisager un changement de sol.

- Cérémonie du 8 mai : le maire rappelle aux élus la cérémonie fixée à 11 heures et suivie de l'apéritif.
- Etude géotechnique quartier Saint Jean : suite à l'appel d'offres, quatre propositions ont été déposées et seront étudiées jeudi 26 avril.
- Agence de l'Eau : le Maire informe les élus que la commune doit présenter avant fin 2013 les projets liés à la restauration des réseaux d'eau et d'assainissement communaux, sous peine de voir les taxes doublées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le prochain Conseil est prévu, le lundi 11 juin 2012 à 20 heures 30.